



**PROCES VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DE LA  
COMMISSION D'INSTRUCTION DES DOSSIERS DE  
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

L'an deux mille quinze et le jeudi 23 juillet à partir de .....09.... heures ....30..... minutes, s'est tenue à la salle de réunion à la Direction Technique (DGSTM) de la Ville de Niamey, une réunion ordinaire de la Commission d'instruction des dossiers de demande de permis de construire pour l'année 2015.

La session a été présidée par Monsieur KASSOUM ABARRY, représentant la Ville de Niamey.

L'ordre du jour était le suivant :

- Examen et approbation des dossiers de demande de permis de construire ;
- Divers.

Etaient présents:

- Monsieur **Kassoum Abarry**, 1<sup>er</sup> représentant la Ville de Niamey ;
- Monsieur **Alou Mahamane Laouali**, 2<sup>ème</sup> représentant la Ville de Niamey ;
- Monsieur **Ali Beidi Ibrahim**, 1<sup>er</sup> représentant le Ministère de l'Urbanisme et de Logement ;
- Monsieur **Moussa Sourgo.**, 2<sup>ème</sup> représentant le Ministère de l'Urbanisme et du Logement ;
- Monsieur **Adamou Assoumane** représentant de la DRI/VN (Ministère des Finances) ;
- Monsieur **Sanda Harouna** représentant la DADC (Ministère des Finances) ;
- Monsieur **Haboubacar Issoufou** représentant le Ministère de la Santé Publique ;
- Monsieur **Bachir Mohamed Dangay**, représentant le Ministère de l'Intérieure ;
- Monsieur **Abou Yacoubou** représentant le Ministère de l'Energie et du Pétrole;
- Monsieur **Tinni Younoussa** représentant l'Ordre des Architectes.
- Présents
- Absents

**I – EXAMEN ET APPROBATION DES DOSSIERS**

La Commission a procédé à l'examen de 4 dossiers de demande de permis de construire répartis comme suit : 1 Ancien dossier dont les réserves ont été levées et 3 Nouveaux.

A l'issue des échanges, la Commission a donné : un avis favorable pour (3) Dossiers de demande de permis de construire ; (0) dossier n'a reçu un avis favorable sous réserve de pièces complémentaires à fournir; (1) dossier a reçu un avis défavorable.

La synthèse des délibérations figure dans le tableau ci-dessous

**TABEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS**

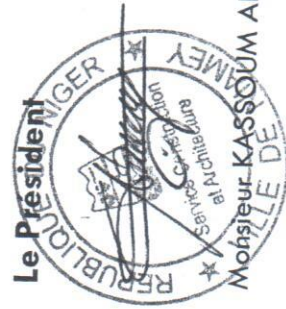
N°	Identité du demandeur	Références	Type d'immeuble	Type d'usage	Observations /recommandations	Avis de la commission
1	Mme DJABY MAIMOUSSA	7018/B	VILLA	HABITATION		FAVORABLE
2	Mr. ABDOU HAMIDOU	8723/W.X	R+1	HABITATION		FAVORABLE
3	ABDOULKABIR HASSANE	7696/C	VILLA	HABITATION	Ancien dossier de retour	FAVORABLE
4	AMADOU DJIBO	859/13 TFN°1475	R+3	COMMERCIAL ET BUREAU	MI/D/DGPC Protection Civil MUL/C/DRUH/VN Division Architecture et Construction SR	DEFAVORABLE

**II- DIVERS**

Les points soumis en divers étaient les suivants :

La commission a levé la séance aux environs de ...12.... heures ...30.. minutes.

Fait à la Niamey, le 23 JUILLET 2015



**Le Rapporteur de séance**

Monsieur ALOU MAHAMAN LAOUALI